



Communiqué de presse
Paris, le 16 novembre 2017

Eovi Mcd mutuelle prend acte de la décision du CNOM.

Eovi Mcd mutuelle déclare avoir pris connaissance par voie de presse du communiqué de presse du Conseil National de l'Ordre des Médecins faisant état d'un dépôt de plainte à son endroit auprès du Tribunal de Grande Instance de Paris pour « distorsion concurrentielle ».

La mutuelle a reçu ce jour (le 16 novembre) le courrier simple du Conseil national de l'ordre lui demandant de « circonscrire la publicité » sur la mise à disposition gratuite d'un service de téléconsultation « à ses seuls adhérents ».

Eovi Mcd mutuelle souhaite rappeler que le service de télémédecine n'est en aucun cas remis en cause, jugé aujourd'hui par les pouvoirs publics comme une solution possible à l'accès aux soins. Les griefs du Conseil National de l'Ordre semblent porter davantage sur la manière de promouvoir ce service.

En réponse, Eovi Mcd mutuelle indique souhaiter organiser une rencontre avec les représentants du Conseil National de l'Ordre afin d'échanger sur le sujet.

A propos d'Eovi Mcd mutuelle

Eovi Mcd mutuelle se positionne comme un acteur national puissant, bénéficiant d'une très forte implantation en région : avec 1,4 million de personnes protégées, 20 852 entreprises adhérentes et plus de 200 agences réparties sur la France entière. Protection santé, prévoyance individuelle et collective, assistance, épargne, retraite... Son offre globale de protection de la personne s'adapte à chaque âge et à chaque étape clé de la vie.

Son engagement : apporter durablement à ses adhérents des solutions et des services de qualité, pour aider chacun à vivre mieux et à se sentir protégé dans toutes les situations.

Son ambition : réinventer le modèle mutualiste pour devenir une véritable plateforme de services de santé et d'accompagnement, sans rompre avec ses valeurs et sa vocation d'utilité sociale.

En chiffres

787 millions d'euros de chiffre d'affaires (HT, santé)

1,4 million de personnes protégées

20 852 entreprises adhérentes

339,6 % de taux de couverture de marge de solvabilité

2 000 collaborateurs

+ de 200 agences sur toute la France

Contacts presse :

Emmanuel FRANCOIS – Eovi Mcd mutuelle – 06 68 31 28 35 – emmanuel.francois@eovi-mcd.fr

Stéphanie CHAMPION – Agence RPCA – 01 42 30 81 00 – s.champion@rpca.fr